



Dossier N°

YACHT CLUB DE SAINT-TROPEZ

COTISATION MINEUR 2024 / 2025

NOM / Prénom du mineur :

Date de naissance :

Commune de naissance (+ département) :

Adresse postale :

Code Postal : Ville : Pays :

Email (parent) :

Tél. (parent) :

Tél. de l'enfant s'il en possède un :

FORMULE de COTISATION MINEUR 2024 / 2025

Choisissez votre/vos option(s) pour le renouvellement de votre cotisation.

Produit	PRIX	Supports
Cotisation jeune + licence FFV <i>Obligatoirement vendu avec licence et activités nautiques</i>	100€	<input type="checkbox"/>
Pass École de Sport #on navigue le mercredi <input type="checkbox"/> 13h30 à 16h30	150€	
Pass École de Sport #on navigue le samedi <input type="checkbox"/> 13h30 à 16h30		
Pass École de Sport #on navigue pendant les vacances scolaires <input type="checkbox"/>		
Forfait été **	400€/an Ou 100€/stage	<input type="checkbox"/> An <input type="checkbox"/> Stage

**Les pass sont vendus en plus de la cotisation Jeune – **Uniquement pour les enfants en École de sport*

Yacht Club de Saint-Tropez

35, chemin de l'Estagnet - 83990 Saint-Tropez • Tél. 04 94 97 73 07 - ycst@outlook.fr – www.ycsainttropez.com

SIRET : 847 592 193 00019 – APE 9312Z



YACHT CLUB DE SAINT-TROPEZ

AUTORISATION ET ATTESTATION PARENTALE POUR LES MINEURS

J'autorise Mme/Mr (nom/prénom du parents)
autorise l'enfant..... à effectuer une activité nautique au
Yacht Club de Saint-Tropez

Je l'autorise à quitter seul(e) la base nautique à la fin de l'activité : Oui Non

Inscris et autorise le stagiaire mineur à participer aux activités proposées par le club de voile YCST

Je m'engage à respecter les Statuts et le Règlement Intérieur du Yacht Club de Saint-Tropez¹
J'autorise le Yacht Club de Saint-Tropez à utiliser sans aucune restriction mon nom, mon image pour tout texte,
photographie, vidéo aussi bien de ma personne que du bateau que j'utilise lors des manifestations. Le nom, l'image
pourront être publiés, diffusés par tout média (réseaux sociaux et magazines du Club, Presse, TV, radio, internet).

Autorise, en cas d'urgence, à faire pratiquer tous les soins médicaux nécessaires dans un
établissement hospitalier.

Dégage la responsabilité YCST de tout évènement se produisant en dehors des heures normales
d'activités.

- Atteste que le stagiaire :

S'immerger puis se maintiens à la surface de l'eau en position verticale et horizontale sans montrer
signes réels de panique (pour les 5/6 ans)

S'immerger puis nage au moins 25 m (si - 16 ans) Plonger puis nage au moins 50 m (si + 16 ans)

Atteste que toutes les questions du questionnaire de santé prévu à l'Annexe II-23 du Code du Sport ont
reçu une réponse négative et que le mineur, dont je suis le représentant légal, ne présente pas de
contre-indication à la pratique de la voile. Je reconnais qu'à travers cette attestation, j'engage ma
propre responsabilité et qu'en aucun cas celle de la FFVoile ou de mon club ne pourra être recherchée

Avoir pris connaissance du règlement intérieur, de l'Extrait Code du Sport, du DSI affichés à l'accueil de
l'école de voile YCST et relatifs aux garanties d'encadrement, de technique et de sécurité dans les centres
nautiques.

Avoir reçu une information précisant le montant des garanties d'assurance associées à la licence F.F.V.
et avoir été informé des possibilités de souscription de garanties complémentaires. Dans le cas où je souhaite
souscrire à l'une de ces formules, je contacte moi-même le groupe MDS au 01.53.04.86.16 - 2/4 rue Louis David –
75016 Paris.

Mention obligatoire «lu et approuvé»

Fait à _____ le _____

Signature OBLIGATOIRE